



**VERNAISON**  
ENTRE LONES & COTEAUX

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**Soumise au paiement d'une redevance selon le tarif municipal en vigueur**

Par délibération n° D 08 07 2025-06 du 08 juillet 2025, la Commune a réactualisé les montants de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques Article L.2121-1 ; Article L.2122-1 ; Article L.2122-1-1 ; Article L.2125-1 ; Article L.3111-1 qui prévoient que :

- Toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance sauf cas prévus par la loi, notamment pour l'occupation du domaine public par l'État.
- Par ailleurs, la loi habilite la personne publique à délivrer le titre gratuitement, notamment dans les cas suivants :
- Les occupations ou l'utilisation sollicitées pour des activités non lucratives et qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général (animations et vie locale, fêtes de quartier)
- Lorsque l'occupation ou l'utilisation est la condition naturelle et forcée de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage, intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous ;
- Lorsque l'occupation ou l'utilisation contribue directement à assurer la conservation du domaine public lui-même ;
- Nul ne peut occuper le domaine public de manière privative sans un titre qui l'y habilite. Ce titre peut être unilatéral ou contractuel.
- L'autorisation d'occupation est délivrée à titre précaire et révocable. Elle est personnelle et non cessible.
- Le permissionnaire est responsable des dégâts ou dégradations, de toute nature, causés aux ouvrages existants pendant la période d'occupation.
- Le non-respect de la réglementation et des obligations applicables à l'occupation du domaine public, entraîne le retrait immédiat de l'autorisation.

### POUR LES PARTICULIERS

<b>Déménagement / emménagement</b>	Tarif unique par emplacement et par jour	5,00 €
------------------------------------	--	--------

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**  
**Soumise au paiement d'une redevance selon le tarif municipal en vigueur**

**DEMANDEUR**

**Personne Physique** Nom, Prénom, .....

Date de naissance : .....

**Personne Morale/ Société** : .....

Numéro SIRET : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

E-mail : .....

**MAÎTRE D'OUVRAGE** : Nom et adresse : .....

.....

**LIEU D'OCCUPATION** : N° et rue .....

**DÉTAIL DES OCCUPATIONS**

**Déménagement, Emménagement, Signalisation** :

Stationnement véhicule       emplacement délimité       zone piétonne

Autre (à préciser) : .....

Caractéristiques véhicule  véhicule >5ml  véhicule <5ml  Immatriculation : .....

Adresse du stationnement : .....

Date de début : ..... Date de fin : ..... durée : ..... **jours**

**ENGAGEMENT DU PÉTITIONNAIRE**

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont convenus et m'engage à respecte

- Les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée,
- À mettre en place la signalisation nécessaire,
- À ne pas débuter les travaux avant réception de l'autorisation,
- À demander un arrêté pour la modification de la circulation,
- À demander une prolongation de l'autorisation le cas échéant,
- À déclarer la fin de l'occupation,
- À régler la redevance inscrite au tarif municipal en vigueur.

Je m'engage à effectuer un état des lieux préalable et contradictoire du domaine public pour les installations importantes. En l'absence d'état des lieux, le domaine public sera réputé comme étant en bonne santé d'entretien et aucune contestation ne admise par la suite.

Le : .....

Signature